Date de génération de ce justificatif : 26/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FAMILIA CINCO – Constitution de société

Référence : L038485

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 27 novembre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BROONS du 17 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : FAMILIA CINCO Siège : 2 Parc d'Activités du Chalet – 22250 BROONS Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 € Objet : l'achat et la vente de tisanes, de CBD ; l'achat et la vente d'articles pour fumeurs tels que des cigarettes électroniques, des produits de vapotages et consommables et tous accessoires et activités s'y rattachant, l'achat et la vente de produits dérivés et de fleurs de cannabis CBD, le commerce de vêtements. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Alexandre LE GUERN, demeurant 16 Rue des Tilleuls – 22130 SAINT-LORMEL La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO. POUR AVIS – Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne